

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Marine Machinery and Services / Machineries et services
maritimes
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet BUOY TENDING SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation FP999-130002/A	Date 2013-09-03
Client Reference No. - N° de référence du client FP999-130002	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$ML-016-23986
File No. - N° de dossier 016ml.FP999-130002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-29	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wilkie, Neil	Buyer Id - Id de l'acheteur 016ml
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0579 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LETTRE D'INTÉRÊT POUR BALISAGE

FP999-130002/A

Wilkie, Neil

N° de téléphone – 819-956-0704

**Objet : LETTRE D'INTÉRÊT – BALISAGE
POUR LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE.**

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 La lettre d'intérêt est utilisée lorsque des renseignements et des commentaires détaillés sont exigés des fournisseurs. Il se pourrait que ces demandes décrivent un besoin éventuel et demandent aux fournisseurs de démontrer leur capacité de satisfaire ce besoin et de fournir des idées et des suggestions sur la façon dont la demande de soumissions éventuelle pourrait être structurée. Les réponses serviront à aider le ministère client et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à finaliser leurs plans pour répondre au besoin et établir des objectifs et des résultats réalisables.

Les principaux objectifs de la lettre d'intérêt sont comme suit :***Donner suffisamment de temps aux fournisseurs pour :***

- (1) évaluer et commenter le bien-fondé et la clarté des exigences telles qu'elles sont définies;
- (2) proposer des suggestions concernant les solutions de rechange possibles qui répondraient aux exigences, comme les solutions qui réduisent au minimum les répercussions sur l'environnement;
- (3) faire des observations sur la stratégie d'approvisionnement, sur la base de paiement préliminaire et sur le calendrier des projets;
- (4) commenter les annexes provisoires comprises dans la lettre d'intérêt.

Fournir des renseignements pour aider le ministère client à :

- (5) déterminer s'il y a lieu d'aller de l'avant avec les exigences ou les stratégies comme prévu, et si oui, poursuivre l'élaboration de la planification interne et l'approbation des documents qui pourraient déboucher sur une demande de soumissions;

-
- (6) améliorer la stratégie d'approvisionnement, la structure du projet, l'estimation des coûts, les calendriers, la définition des exigences et d'autres volets de ce besoin;
 - (7) devenir un acheteur mieux avisé grâce à une meilleure connaissance des biens et services offerts par l'industrie dans le domaine d'intérêt;
 - (8) évaluer les concepts de solutions de rechange possibles qui répondraient aux exigences, comme les solutions à privilégier du point de vue environnemental.

2. CONTEXTE

2.1 La Garde côtière canadienne (GCC), un organisme relevant de Pêches et Océans Canada, prévoit étendre son approche de sorte que les opérations et la maintenance sur l'eau aux aides flottantes à la navigation, ci-après collectivement appelées « balisage », soient assurées par un organisme distinct qui respecte les règlements sur les petits bâtiments applicables.

2.2 À l'heure actuelle, la GCC entretient un réseau constitué de près de 11 286 bouées dans le but d'assurer un mouvement rapide et sécuritaire du trafic maritime, de protéger le milieu marin et les eaux douces, de maintenir la sécurité maritime, de faciliter le commerce maritime et la mise en valeur des océans.

2.3 L'utilisation d'entrepreneur pour assurer le balisage s'est avérée être une méthode efficace et efficiente de fournir des aides à la navigation sans nuire à la sécurité maritime, comme en témoigne les statistiques sur la fiabilité. Actuellement, 4 661 bouées sont entretenues par des entrepreneurs, ce qui représente 41 % de toutes les bouées de la GCC.

2.4 La GCC cherche à augmenter l'utilisation d'entrepreneurs pour le balisage grâce à l'impartition d'environ 4 000 bouées supplémentaires.

2.5 L'objectif de cette lettre d'intérêt est de communiquer les exigences initiales de la GCC et de solliciter des renseignements et des commentaires de l'industrie.

2.6 L'industrie est invitée à fournir des renseignements sur les capacités nationales pour la fourniture de balisage tout en respectant tous les lois et règlements appropriés à l'exploitation d'un bâtiment commercial, y compris, mais sans s'y limiter, la *Loi sur la marine marchande du Canada* et ses règlements d'application. Ces renseignements pourraient servir à étayer le processus décisionnel du gouvernement du Canada, comme la finalisation de ses exigences et la détermination de sa stratégie d'approvisionnement.

2.7 Les renseignements recueillis serviront à contribuer à la caractérisation de l'expérience et de l'expertise disponibles et du coût représentatif de ces services. Pour faire suite à cette lettre d'intention, il est possible qu'une trousse de demande de propositions (DP) vous soit envoyée qui contiendrait une liste complète des exigences en matière de rendement et de contrat.

2.8 Le gouvernement du Canada encourage les petites et moyennes entreprises à manifester leur intérêt.

3. Balisage

3.1 Le balisage est défini comme la gamme de services requis pour l'exploitation et l'entretien sur l'eau d'un réseau d'aides flottantes à la navigation dans l'ensemble du Canada. En général, cela comprend les activités clés comme :

la mise en service (mise en place) et la mise hors service (enlèvement) des bouées au besoin;
le remplacement d'une bouée ou de composants;
la vérification du bon fonctionnement et ces caractéristiques des bouées;
la vérification et repositionnement d'une bouée;
la vérification et remplacement de la lumière de la bouée (s'il y a lieu);
la vérification et remplacement de la chaîne, de l'amarrage ou de l'ancre.

3.2 À l'heure actuelle, la GCC entretient 59 % de son inventaire de bouées l'aide de navires du gouvernement et d'employés de la fonction publique. L'inventaire restant (41 %) est entretenu par des entrepreneurs.

3.3 Pour assurer la qualité du service, la GCC dispose de politiques et de procédures pour le balisage dans ses directives administratives sur les aides à la navigation. Ces directives exigent la réalisation de rapports d'entretien des bouées après la mise en service, la maintenance en service ou après la mise hors service. Ces rapports sont ensuite soumis au Programme des aides à la navigation de la GCC qui recueille et vérifie les renseignements pertinents au sujet des opérations de balisage.

4. EXIGENCES

4.1 Il y a deux exigences de base à l'exécution du balisage au nom de la GCC :

4.1.1 L'exigence de base est que les bâtiments commerciaux servant à mener des opérations de balisage doit être en entière conformité sur le plan de la conception, de l'équipement et des normes de sécurité définies dans les lois et les règlements de l'exploitation de bâtiments commerciaux, y compris, mais sans s'y limiter, la *Loi sur la marine marchande du Canada* (2001) et de ses règlements. Cela comprend, entre autres, la stabilité des bâtiments et la capacité de levage.

4.1.2 La deuxième exigence est la capacité d'exécuter les travaux prévus et imprévus dans un délai d'exécution acceptable. La mise en service, la mise hors service et l'entretien préventif des bouées sont considérés comme des travaux prévus. Les travaux non prévus découlent principalement de problèmes avec une bouée, comme la défectuosité d'une lumière qui pourrait

nécessiter le remplacement de la lumière ou une bouée hors position qui pourrait nécessiter le repositionnement.

4.2 La GCC est disposée à envisager l'octroi de plusieurs petits contrats ou de quelques gros contrats. Les contrats sont généralement d'une durée de 4 ans, avec deux (2) options de renouvellement d'un an. Les zones et l'emplacement des bouées disponibles pour l'attribution de contrats sont indiqués à l'annexe A.

5. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

5.1 Toutes les demandes de renseignements et toutes les communications avec le gouvernement du Canada au sujet de la présente lettre d'intérêt doivent être effectuées par écrit seulement à l'intention de l'autorité contractante de TPSGC. Les clarifications ou renseignements reçus par d'autres représentants du gouvernement ne seront pas examinés ni pris en compte.

6. ÉTAPES CLÉS DU PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT

6.1 Le calendrier proposé pour un éventuel processus d'approvisionnement est en automne 2013.

6.2 L'attribution du contrat est prévue à l'été 2014.

6.2 Afin d'obtenir la rétroaction nécessaire, le calendrier suivant est fourni pour neuf (9) journées de l'industrie qui auront lieu partout au pays et dans le cadre desquelles l'équipe de projet du gouvernement du Canada rencontrera les participants de l'industrie afin de discuter de la structure et des objectifs de la lettre d'intérêt.

Calendrier des journées de l'industrie et emplacements :

Date	Ville / Province	Lieu et adresse	Time (heure locale)
1er octobre 2013	St.John's, TN	Légion Royale Canadienne Rue Walter ou Queen (à confirmer) St. John's, Terre-Neuve A1C 5J2 A1C 5J2 (709) 753-9820	9 h 30 à 12 h 30
1er octobre 2013	Goose Bay, TN	Légion Royale Canadienne 172 route Hamilton River Goose Bay, TN (709) 896-3447	9 h 30 à 12 h 30
3 octobre 2013	Charlottetown, PEI	Légion Royale Canadienne 99 rue Pownal Charlottetown, PEI C1A 3W4 (902) 892-6022	9 h 30 à 12 h 30
3 octobre 2013	Port Aux Basques, NL	Bruce II Centre de Sport Hardy's Arterial Port aux Basque, TN A0M 1C0 (709) 695-3592	9 h 30 à 12 h 30
8 octobre 2013	Kenora, ON	Best Western Lakeside Inn & Conference Centre 470 1st Avenue S Kenora, Ontario P9N 1W5 (807) 468-5521	9 h 30 à 12 h 30
9 octobre 2013	Thunder Bay, ON	Centre communautaire Current River 450 Avenue Dewe Thunder Bay, Ontario (807) 683-8451	9 h 30 à 12 h 30

10 octobre 2013	Sault Ste. Marie, ON	Centre communautaire John Rhodes 260 rue Elizabeth Sault Ste. Marie, Ontario P6A 6J3 (705) 759-5387	9 h 30 à 12 h 30
15 octobre 2013	Vancouver, CB	Centre communautaire Coal Harbour 480 rue Broughton Vancouver, Colombie-Britannique V6G 3H4 (604) 718-8222	9 h 30 à 12 h 30
17 octobre 2013	Prince Rupert, CB	Centre des congrès et de réunion North Coast 240 1ere Avenue Ouest Prince Rupert, Colombie-Britannique V8J 1A8 (250) 627-5687	9 h 30 à 12 h 30
22 octobre 2013	Moncton, NB	Centre communautaire Crossman et l'Aréna Kay 99 Wynwood Drive Moncton, NB E1A 6X4 (506) 877-7715	9 h 30 à 12 h 30
22 octobre 2013	Yarmouth, NE	Centre communautaire South Ohio 307 route Lake George South Ohio, Yarmouth Nouvelle Écosse BOW 3EO (902) 742-8538	9 h 30 à 12 h 30

24 octobre 2013	Miramichi,NB	Centre communautaire Loggieville 19 Highfield Nelson-Miramichi, NB E1N 4J3 (506) 773-4360	9 h 30 à 12 h 30
24 octobre 2013	Sydney, NE	Légion Royale Canadienne 101 rue Dorchester Sydney, Nouvelle Écosse B1P 5Z2 (902) 562-3198	9 h 30 à 12 h 30
28 octobre 2013	Halifax, NE	Légion Royale Canadienne 5519 rue Almon Halifax Nouvelle Écosse B3K 3C9 (902) 454-4281	9 h 30 à 12 h 30
29 octobre 2013	St.Catherines, ON	Légion Royale Canadienne 425 rue Carlton St. Catherines, Ontario L2M OA9 Aquatic centre (905) 688-5601 (x1800)	9 h 30 à 12 h 30
30 octobre 2013	Montréal, QC	Légion Royale Canadienne 4835, 7E avenue Montreal, Quebec H1Y 2M8 (514) 521-5281	9 h 30 à 12 h 30

31 octobre 2013	Parry Sound, ON	Légion Royale Canadienne 30 Mary Parry Sound, Ontario P2A 1E2 (705) 746-8832	9 h 30 à 12 h 30
1 novembre 2013	Gaspé, QC	Centre Communautaire Douglas 28 rue St-Patrick Gaspé, Quebec G4X 2Y2 (418) 368-0288	9 h 30 à 12 h 30

7. RÉPONSE DEMANDÉE

7.1 Afin de faciliter l'examen des réponses à la lettre d'intérêt, les répondants sont priés de fournir les renseignements figurant dans les modèles ci-joints (S-1 et S-2) indiqués ci-dessous :

Partie	Description	Version électronique/papier
S-1	Renseignements techniques	Trois versions papier, une version électronique
S-2	Renseignements sur les coûts	Trois versions papier, une version électronique
Format de répondant S-3	Renseignements sur l'entreprise et sur la gestion	Trois versions papier, une version électronique

7.2 Partie 1 – Renseignements techniques :

7.2.1 Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires, dans le formulaire S-1, sur les aspects techniques et de faisabilité relative à la prestation continue de BALISAGE pour une partie ou la totalité des bouées décrites à l'annexe A.

7.2.2 Dans chaque cas, le répondant doit clairement indiquer ce qui suit :

- (1) Les renseignements nécessaires sur la conformité aux obligations réglementaires et attestations y compris, sans s'y limiter, la *Loi sur la marine marchande du Canada* (2001) et à ses règlements connexes.
- (2) La méthode de satisfaction des exigences de l'énoncé des travaux,
- (3) Toutes les suppositions ainsi que les raisons de ces suppositions.

7.3 Partie 2 – Renseignements sur les coûts :

7.3.1 En répondant à la présente lettre d'intérêt, les répondants doivent préparer les estimations financières qui décrivent clairement les bouées et les zones, décrites à l'annexe A, d'intérêt pour l'entretien.

7.3.2 Les estimations financières devraient clairement indiquer :

- (1) Le coût de réalisation d'activités telles que la mise en place, le levage et l'entretien des bouées, comme décrit à de l'annexe A.
- (2) Le coût pour exécuter les activités facultatives (si intéressé) de stockage et de tenue à jour d'un inventaire de bouées, comme indiqué à l'article S-2 de l'annexe A,
- (3) Le taux horaire pour effectuer les tâches connexes qui ne sont pas incluses dans l'énoncé des travaux au fur et à mesure des besoins.
- (4) L'estimation financière finale devrait viser 2014, pour un (1) an.

7.3 Partie 3 – Renseignements sur l'entreprise et la gestion :

7.3.1 Les soumissionnaires sont priés de fournir de l'information de gestion, y compris :

- (1) Une description de l'entreprise

La description de l'entreprise donne un aperçu des renseignements généraux sur votre entreprise et sur le concept opérationnel. Envisagez de traiter des éléments suivants dans votre description de l'entreprise afin de donner un aperçu précis de façon efficace :

Description légale
Historique de l'entreprise
État actuel

Objectifs futurs

- (2) Emplacement de bureau du répondant à partir duquel les services seront fournis pour chaque base de la GCC.
- (3) Information sur les partenaires ou entrepreneurs canadiens potentiels
- (4) Coordonnées d'un point de contact autorisé auquel toutes les questions et l'information devraient être acheminées.

8. NOTES AUX SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS

8.1 La présente lettre d'intérêt n'est pas une demande de soumission et aucun contrat n'en découlera.

8.2 L'émission de la présente lettre d'intérêt n'oblige pas le gouvernement du Canada à émettre ensuite une demande de propositions (DP) et ne contraint pas le gouvernement du Canada, légalement ou autrement, à conclure toute entente ou à accepter ou à rejeter toute suggestion.

8.3 Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité ou obligation en ce qui a trait au coût de la préparation d'une réponse à la présente lettre d'intérêt.

8.4 La participation à la présente lettre d'intérêt n'est pas une condition préalable à la participation à tout processus subséquent de DP. À la suite de la présente lettre d'intérêt, aucune liste restreinte d'entreprises ne sera établie en vue de la réalisation de travaux ultérieurs.

8.5 Une journée de l'industrie supplémentaire pourrait être tenue après réception des réponses à la lettre d'intérêt pour mener des discussions structurées avec les soumissionnaires sur l'évolution des exigences et les prochaines étapes du projet.

8.6 Si le gouvernement du Canada décidait de lancer une DP, il demanderait probablement aux soumissionnaires de démontrer que leur entreprise a l'expertise nécessaire pour répondre aux exigences essentielles énoncées dans la DP. L'étape subséquente dans le cadre de la DP consisterait probablement à évaluer les propositions des soumissionnaires en fonction des spécifications définies dans l'énoncé de travail (EDT).

8.7 TPSGC se réserve le droit de consulter l'industrie sur la rétroaction, les suggestions ou les autres approches liées à la portée du projet.

9. DATE DE CLÔTURE

9.1 La date de clôture de la lettre d'intention est le 29 novembre 2013.

10. AUTORISATION DE DIVULGUER L'INFORMATION

10.1 Les soumissionnaires doivent clairement désigner quelles parties de leur réponse ne peuvent pas être divulguées. L'information fournie dans la réponse à la lettre d'intention sera uniquement divulguée aux représentants gouvernementaux autorisés à participer à l'activité. Toutefois, les soumissionnaires doivent être conscients que certains aspects de leur réponse pourraient servir de base pour la modification des documents provisoires dans le cadre de la préparation de tout approvisionnement futur.

10.2 Le gouvernement du Canada peut choisir d'utiliser l'information non exclusive à titre de base pour la préparation d'une DP.

11. AUTORITÉ CONTRACTANTE

11.1 L'unique point de contact concernant la présente lettre d'intérêt est :

Neil Wilkie
Chef d'équipe d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division de la machinerie et des services marins
Direction des systèmes maritimes

Portage III – zone : 6C2 – bureau : 52
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Canada

N° de téléphone : 819-956-0704
N° de télécopieur : 819-956-0897
Courriel : neil.wilkie@tpsgc-pwgsc.gc.ca

12. ADRESSE DE LIVRAISON

12.1 Veuillez envoyer votre réponse à :

Module de réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place du Portage, Phase III
11, rue Laurier

Gatineau (Québec)
K1A 0S5

N° de télécopieur : 819-956-9776

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Les demandes de renseignements concernant la réception des soumissions présentées en réponse aux réponses émises par l'administration centrale de TPSGC peuvent être adressées au Module de réception des soumissions, Division de soutien opérationnel des approvisionnements, au 819-956-3370.

Pièces jointes :

Annexe A : Énoncé des travaux/exigences techniques, y compris une liste des bouées par type, dimension, poids, service, emplacement et région.

S-1 : Modèle de renseignements techniques

S-2 : Modèle de renseignements sur les coûts

ANNEXE	A :	ÉNONCÉ DES TRAVAUX/EXIGENCES TECHNIQUES
Appendice	A-1:	Exemple de pannes
Appendice	A-2	Exemple de fiche de données sur les bouées
Appendice	A-3	Exemple de rapport d'entretien des bouées
Appendice	A-4	FEUILLE DE SUIVI D'INVENTAIRE
Appendice	A-5	Directives régissant la manutention sécuritaire des aides à la navigation flottantes
ANNEXE	B:	Informations sur les bouées
ANNEXE	C :	Liste des bouées par zone de contrat
Appendice	C.1 -	RÉGION DE L'OUEST, ZONES D'INTÉRÊT O-1 à O-4, INDEX
Appendice	C.2-	CENTRAL and ARCTIC REGION, CONTRACT AREAS, C-1 to C-45: INDEX.
Appendice	C.3,	ATLANTIC REGION CONTRACT AREAS, A-1 TO A-76, INDEX: